

La négation (essai de définition et portée)

A chaque fois que je rouvre le dossier de la négation, j'ai l'impression que tout ce que j'avais pensé ou écrit précédemment est plus ou moins inexact, et que je n'avais pas bien compris ou que j'avais du mal à comprendre le sens des exemples de négation que j'avais utilisés, surtout lorsqu'il y avait plusieurs négations dans une même phrase. Il faut donc à chaque fois tout repenser et souvent tout recommencer sur de nouvelles bases. Aujourd'hui, j'essaierai, puisque c'est la première séance de l'année, seulement de définir ce qu'on peut appeler une phrase négative, et de préciser ce qu'il convient d'entendre, quand les linguistes parlent de la portée (ou *scope*) de la négation. Henning Nølke a fort justement reconnu que

"rares sont les notions en linguistique qui sont aussi mal définies que celle de la portée. En effet, si tout le monde parle de portée (ou de «champ» ou de «scope») peu de linguistes se soucient d'en fournir une définition linguistique. Qui plus est, cette notion est souvent confondue avec celle de focalisation. Là où certains parlent de la portée de la négation d'autres parlent de son foyer, apparemment pour désigner exactement la même chose" (Nølke, 1993, 242).

1. La négation comme morphème: Il est facile d'identifier dans les langues un morphème négatif, c'est-à-dire une unité significative minimale qui inverse la signification de l'unité significative avec laquelle il se combine, en créant ainsi une nouvelle unité significative de même classe dont la signification soit le contraire de la signification de l'unité avec laquelle il est combiné. Ainsi le syntème, c'est-à-dire la combinaison figée d'unités significatives minimales, *im-mobile* prend le sens négatif de «qui ne se déplace pas» en face du morphème *mobile*, dont le signifié est «qui se déplace». De même, dans les syntagmes prépositionnels

avec ses leçons *pas sues* et ses devoirs *pas finis* (Grevisse-Goosse, 1993¹³, 1446)

avec ses leçons *non sues* et ses devoirs *pas finis*

Il s'est arrêté *non loin* de là (Grevisse-Goosse, 1993¹³, 1446)

les combinaisons d'unités significatives *pas sues*, *pas finis*, *non sues*, *non finis* ou *non loin* signifient le contraire respectivement des unités significatives complexes *sues*, *finis* ou du morphème *loin*. De même les syntèmes nominaux

non-agression, *non-appartenance*, *non-jouissance*, *non-paiement*, etc.,

qui sont définis dans *le Nouveau Petit Robert* respectivement par

"le fait de ne pas recourir à l'agression", le "fait de ne pas appartenir à un groupe", "privation de jouissance", "défaut de paiement" (LNPR 1993, 1496-1497)

signifient le contraire de respectivement

agression, appartenance, jouissance, paiement, etc.

Il en va de même des syntagmes verbaux de

Jean *n'aime pas* les voyages, Il prétend *ne pas être au courant* (Dubois, Lagane, 1973, 163.

qui signifient le contraire des syntagmes verbaux

aime les voyages, être au courant

ou des phrases

Il n'aime pas les voyages, Je n'aime pas les voyages

qui signifient le contraire des phrases

Il aime les voyages, Je n'aime pas les voyages.

2. La négation comme opérateur logique: Pour les logiciens, la négation est un opérateur propositionnel, c'est-à-dire qu'elle opère sur une proposition p , et forme avec cette proposition p une nouvelle proposition notée par $p\star$ ou $\neg p$, c'est-à-dire *non-p*, dont la valeur logique (ou valeur de vérité) est l'inverse de celle de p : si p est vraie, $p\star$ est faux, et si p est faux, $p\star$ est vrai. La proposition négative est donc, comme le dit le logicien Goblots, "le rejet d'une affirmation" (Goblots, 1952, 166), ce que Bergson expliquait aussi en ces termes:

"La négation n'est qu'une attitude prise par l'esprit vis-à-vis d'une affirmation éventuelle. Quand je dis: «cette table est noire», c'est bien de la table que je parle: je l'ai vue noire, et mon jugement traduit ce que j'ai vu. Mais si je dis: «cette table n'est pas blanche», je n'exprime sûrement pas quelque chose que j'aie perçu, car j'ai vu du noir, et non pas une absence de blanc. Ce n'est donc pas, au fond, sur la table elle-même que je porte un jugement, mais plutôt sur le jugement qui la déclarerait blanche. Je juge un jugement, et non pas la table. <...> Une proposition affirmative traduit un jugement porté sur un objet; une proposition négative traduit un jugement porté sur un jugement. *La négation diffère donc de l'affirmation proprement dite en ce qu'elle est une affirmation du second degré: elle affirme quelque chose d'une affirmation qui, elle, affirme quelque chose d'un objet.*" (Bergson, H., *L'Évolution créatrice*, 311-312, d'après: Grevisse, 1959⁷, 125).

Par conséquent, en tant que "jugement sur un jugement", la négation peut parfaitement être considérée par les logiciens comme une modalité (cf. Goblots, 1952, 166).

Une telle analyse logique de la négation a d'abord été largement admise par les linguistes. Marouzeau écrivit par exemple:

"Un énoncé négatif apparaît en quelque manière comme une notation du second degré, qui suppose comme intermédiaire un énoncé positif non exprimé: «Il ne pleut pas» est une constatation faite par quelqu'un qui s'est d'abord imaginé qu'il devait pleuvoir. <...> L'énoncé négatif <...> représente, comme dit Ch. Bally, «un refus d'assertion»" (Marouzeau, 1954³, *Traité de stylistique latine*, (1ère éd.: 1935), Les Belles Lettres, 255)

(cf. aussi Bally, 1965⁴, *Linguistique générale et linguistique française*, (1ère éd.: 1932), Berne, Francke, 219).

3. Négation polémique et négation descriptive: Mais, par la suite, des analyses plus fines ont été menées par les linguistes contemporains. Ces analyses ont montré que, dans les langues naturelles, les choses ne sont pas aussi simples qu'en logique, où elles sont déjà passablement complexes. C'est ainsi que Oswald Ducrot a noté qu'il fallait distinguer deux sortes différentes de négation, suivant que l'acte de langage auquel correspond la phrase négative est une assertion ou une dénégation, c'est-à-dire suivant que la phrase négative signifie "j'affirme que non-p" ou "je réfute que p".

Il appelle "négation polémique" la négation "qui correspond à un acte de parole de négation, et qui se présente donc comme réfutation de l'énoncé positif correspondant (il s'agit toujours, dans ce cas, d'une négation de phrase)" (Ducrot, 1973, 123). Par exemple dans le dialogue suivant:

— Est-ce que je dois revenir?

— Non, tu ne le dois pas, mais ce serait gentil.

"la phrase *tu ne le dois pas* s'oppose directement à l'hypothèse *je dois revenir*. <...> Il s'agit de réfuter un contenu positif" (Ducrot, 1973, 124). Il en va de même dans:

etiamne hoc negabis, te auream pateram mihi Dedisse dono hodie, qua te illi donatum esse dixeras? —*Neque* edepol dedi *neque* dixi; <...> Nimis demiror, Sosia, Qui illaec <...> sciat, Nisi tu dudum hanc conuenisti et narrauisti haec omnia. —*Neque* edepol ego dixi *neque* istam uidi nisi tecum simul (Plaut., *Amph.* 760-762 et 765-768) "ALCMENE: <...> nieras-tu aussi que tu m'as fait présent aujourd'hui d'une coupe d'or, que, dis-tu, l'on t'a offerte là-bas? — AMPHITRYON: Par Pollux, *je ne te l'ai point donnée, et ne te l'ai point dit non plus*; <...> Sosie, comment elle peut savoir <...>, si tu ne l'as pas déjà rencontrée et si tu ne lui as pas raconté toute la chose. —SOSIE: Non, par Pollux, *je ne lui ai rien dit, et je ne l'ai pas vue* avant de la voir avec toi, et en même temps" (P. Grimal).

Oswald Ducrot par contre appelle "négation descriptive" celle "qui est affirmation d'un contenu négatif, sans référence à une affirmation antithétique" dont elle prendrait le contre-pied (Ducrot, 1973, 124). "On peut avoir alors, précise Oswald Ducrot, aussi bien une négation de phrase et une négation de prédicat" (Ducrot, 1973, 124). De fait, dans la phrase

Pierre ne doit pas fumer

"on apporte une information, qui se trouve être de type négatif. Il y a là un acte d'affirmation, mais qui porte sur un contenu ou, plus précisément, sur un prédicat négatif. Et dans ce cas, lorsque l'expression *ne pas devoir* est située à l'intérieur du contenu, il est de règle qu'elle prenne une signification non pas contradictoire, mais contraire à *devoir*" (Ducrot, 1973, 124).

Il n'est pas du tout évident qu'il n'y ait que ces deux emplois de la négation. Oswald Ducrot, lui-même, ajoutera un troisième type qu'il a appelé la négation métalinguistique, laquelle semble avoir des points communs avec la négation polémique, tout en présentant incontestablement des différences. Et Jacques Moeschler, tout en admettant ces trois sortes d'emplois de la négation, pensera identifier "huit emplois pragmatiques principaux" qu'il répartit "en quatre grandes configurations", dénommées respectivement "inférence invitée, contexte de rectification, contexte illocutionnaire, contexte polémique" (Moeschler, 1992, 25), où l'"inférence invitée" correspond à la négation descriptive, où la négation illocutionnaire est une forme de négation métalinguistique, et où les six autres emplois qui relèvent des deux autres configurations sont des formes soit de négation polémique (en l'occurrence la négation de rectification, la négation de concession et la négation de réfutation) soit de négation métalinguistique (en l'occurrence la négation de rejet d'une implicite, la négation de rejet d'une énonciation et la négation présuppositionnelle).

Sans discuter le détail de ces analyses ordinairement qualifiées de pragmatiques des emplois de la négation, nous retiendrons au moins que dans une phrase négative, la négation dite descriptive peut ne pas être une négation de proposition, mais simplement "une négation de prédicat" et que la phrase négative est alors, comme le dit Oswald Ducrot, "un acte d'affirmation, mais qui porte sur un contenu ou, plus précisément, sur un prédicat négatif".

4. Négation de SV: Ceci rejoint les observations de Ray Jackendoff qui voulait étendre les principes proposés par S. Klima pour reconnaître une négation de phrase (*sentence negation*) aux négations de SV (*verb phrase negation*). Il avait en effet observé que dans certaines phrases négatives, notamment dans celles dont le SN sujet contient un morphème de quantité, la proposition formée par ce sujet et son prédicat négatif n'est nullement l'équivalent d'une négation propositionnelle. Si en effet la phrase

Not many of the arrows hit the target "Pas beaucoup de flèches (ou: peu de flèches) ont touché la cible"

a le même sens que

It is not so that many of the arrows hit the target "Il n'est pas vrai que beaucoup de flèches ont atteint la cible",

ce n'est pas du tout le cas de la phrase

Many of the arrows didn't hit the target "Beaucoup de flèches n'ont pas touché la cible"

où seul le prédicat est négatif (cf. Jackendoff, 1969, 223). Après avoir défini intuitivement (*intuitively*) la portée de la négation (*the scope of the negation*) comme "la partie de la phrase qui est interprétée comme étant niée" (d'après Jackendoff, 1969, 229), il a admis que si "dans les cas de négation de phrase, la portée de la négation est l'ensemble de la phrase" (d'après Jackendoff, 1969, 229), dans les cas de négation de SV, "la portée de la négation est le SV" (d'après Jackendoff, 1969, 230). Car alors on ne nie pas la proposition que beaucoup de flèches ont atteint la cible, mais on affirme à propos de beaucoup de flèches qu'elles n'ont pas atteint la cible. La différence est peut-être plus facile à comprendre et à admettre, quand la phrase ne contient pas de quantificateur. Dans la phrase

Les flèches n'ont pas atteint la cible

"le sens de la négation de phrase est de nier que les flèches ont atteint la cible, tandis que la négation de SV affirme à propos des flèches qu'elles n'ont pas réussi à atteindre la cible. La valeur de vérité de ces interprétations est équivalente; la seule différence est dans l'emphase" (d'après Jackendoff, 1969, 230). Par contre lorsqu'il y a un quantificateur, la valeur de vérité de la négation de SV

Many of the arrows didn't hit the target "Beaucoup de flèches n'ont pas touché la cible"

et de la négation de phrase

It is not so that many of the arrows hit the target "Il n'est pas vrai que beaucoup de flèches ont atteint la cible",

n'est pas du tout la même.

Il y a donc des phrases négatives qui ne sont pas des négations propositionnelles, mais seulement des négations de SV. Et l'on en est venu à distinguer deux sortes de négations: "Lorsque le champ de *Neg* s'étend sur l'ensemble de la phrase, nous dirons, écrit Christina Heldner dans sa thèse, que la portée de la négation est *totale*. Lorsqu'il ne comporte qu'une partie de la phrase, nous dirons qu'elle est *partielle*" (Heldner, 1981, 8).

4. Négation partielle et négation totale: Si on regarde les choses de plus près, on peut constater que cette portée partielle ne se limite pas au seul SV, mais qu'elle peut être restreinte à des syntagmes plus petits que le SV d'une phrase négative. Christina Heldner illustre en effet la portée partielle par les deux exemples suivants:

(4) Bébé n'a pas *beaucoup* mangé ce matin.

(5) Ma tante ne s'est pas fait renverser *par une moto* mais par une bicyclette.

"En supposant, explique Christina Heldner, que le champ de *Neg* dans (4) est constitué par *beaucoup*, (4) fait entendre que Bébé a mangé quelque chose ce matin. De même, si la négation porte sur *par une auto* dans (5), cette phrase fait entendre que ma tante s'est effectivement fait renverser" (Heldner, 1981, 8). La phrase n'est donc pas totalement négative; seule une de ses parties semble l'être.

Christina Heldner a proposé d'utiliser le test de l'implication pour identifier ainsi la portée de la négation, en donnant l'exemple suivant:

(7) a. Je n'ai pas cité le nom de Robert Hersant à la légère. Il figure en toutes lettres dans le livre de Pascal Ory, "la France allemande", dont je rendais compte (*Le Nouvel Observateur*, 1977, n° 651, 51)

(7) b. J'ai cité le nom de Robert Hersant.

(7) c. Je n'ai pas cité le nom de Robert Hersant.

"Nous dirons <...>, admet-elle, que la portée d'une négation donnée est partielle si et seulement si l'énoncé renfermant cette négation contient un constituant qui, lorsqu'il est soumis au test de l'implication, donne les schémas suivants «(a) \Rightarrow (b)» [= «(a) implique (b)»] et «(a) \neq (c)» [«(a) est incompatible avec (c)»]. Dans la mesure où l'énoncé testé ne contient pas de constituant qui entraîne ces deux schémas, nous dirons que la portée de la négation contenue est totale" (Heldner, 1981, 31-32). Dans l'exemple (7) a., la négation a une portée partielle qui concerne le constituant *à la légère*. Car (7) a. implique (7) b., dont le sens est quasiment identique à celui de

Ce n'est pas à la légère que j'ai cité Robert Hersant.

Et cet énoncé (7) a. est par conséquent incompatible avec l'énoncé (7) c., qui est la contradictoire de la proposition (7) b.

Ceci revient à dire que dans les phrases négatives qui contiennent une expansion comme l'adverbe *beaucoup* ou les circonstants *par une moto* ou *à la légère*, la négation porte sur cette expansion, et non sur la proposition minimale dépourvue de cette expansion, et que par conséquent ces phrases négatives sont sémantiquement équivalentes à un noyau

propositionnel positif, la négation partielle ne portant que sur les constituants supplémentaires par rapport à ce noyau, soit

J'ai cité le nom de Robert Hersant [= (7) b.], mais pas à la légère

Bébé a mangé ce matin, mais pas beaucoup.

Ma tante s'est fait renverser, mais par par une moto.

Telle est effectivement l'analyse que proposent expressément Gabbay, Don M. et Moravcsik, Julius, 1978, "Negation and Denial", (in: F. Günthner, C. Rohrer, *Studies in formal Semantics*, North-Holland, 251-265), pour qui

He did not run quickly «Il ne courut pas vite»

équivaldrait à

He ran, but not quickly «Il courut, mais pas vite».

Mais Claude Muller a justement critiqué cette prétendue équivalence.

"S'il est, dit-il, effectivement probable que la phrase:

Il ne court pas vite.

soit utilisée dans des contextes autorisant de comprendre: *il court*, cette déduction n'a rien d'automatique. On peut comparer cette phrase avec la phrase suivante:

Cette lettre n'arrive pas vite.

qui n'implique nullement que la lettre arrive ou arrivera. Nous donnerons à cette phrase, comme à la précédente, une structure d'opérateurs:

pas (vite (arrive (cette lettre)))

où la portée de la négation englobe l'ensemble de la phrase, d'où il découle que *cette lettre arrive* n'a ni valeur de vérité ni autonomie en tant qu'assertion" (Muller, Claude, 1991, 107)

De fait, il importe de bien voir que dans une phrase négative, il n'y a pas deux assertions: l'une qui serait positive, et l'autre négative. Ni *Cette lettre arrive* ni *J'ai cité le nom de Robert Hersant* ne sont assertés dans les phrases négatives citées plus haut. Ces phrases ne contiennent qu'une seule assertion, qui, toute complexe qu'elle puisse être au point de vue sémantique, est une assertion négative. Il est certes possible d'inférer de l'exemple tiré du *Nouvel Observateur* la proposition positive *J'ai cité le nom de Robert Hersant*, inférence que confirme ou qu'explicite la phrase suivante; mais cette inférence d'une part n'est qu'une conséquence logique qui ne fait nullement partie de la signification proprement linguistique de la phrase négative, et d'autre part est due à la connaissance de la situation désignée ou au contexte linguistique, mais nullement à la seule présence de la négation dans une phrase non minimale. Elle n'est donc nullement nécessaire en soi. Et ceci explique que, même hors contexte, certaines de ces phrases non minimales comme

Je n'aime pas tellement les épinards

Paul n'a pas vraiment convaincu l'auditoire

ne puissent manifestement pas impliquer une proposition positive, qui ne serait pas acceptable:

*J'aime les épinards, mais pas tellement

*Paul a convaincu l'auditoire, mais pas vraiment.

Si dans les prétendues négations partielles la portée de la négation est directement ou indirectement toute la phrase, il ne convient plus de parler de négation partielle.

On pourrait d'ailleurs remarquer que même dans les négations prétendument totales, on peut observer le même phénomène que celui auquel on a donné le nom de négation partielle. Même dans une phrase négative minimale, c'est-à-dire sans le moindre adverbe ou le moindre circonstant, la cause référentielle de sa valeur négative peut provenir de n'importe lequel de ses constituants. Marc Wilmet l'a fort bien vu, en précisant même que les raisons d'être différentes ou les fondements différents de cette valeur négative sont indirectement mis en évidence par les différentes façons dont la phrase négative est complétée ou complétable.

"On peut en effet, dit-il, compléter Pierre n'aime pas Marie = «il est faux que Pierre ait de l'amour pour Marie» [de différentes façons]:

1° «Pierre n'aime pas Marie, il l'idolâtre» (erreur — par sous-estimation ou surestimation — sur le verbe et réponse à «quel sentiment Pierre éprouve-t-il au juste envers Marie?»),

2° «Pierre n'aime pas Marie, il l'a aimée» (erreur sur le temps et réponse à «l'amour de Pierre pour Marie est-il d'actualité?»),

3° «Pierre n'aime pas Marie, il aime Sidonie» (erreur sur l'objet et réponse à «c'est bien Marie que Pierre aime?»),

4° «Pierre n'aime pas Marie, Hubert aime Marie» (erreur sur le sujet logique et réponse à «c'est bien Pierre qui aime Marie?»)" (Wilmet, 1997, 506; cf. Riegel, Pellat et Rioul, 1994, 412).

Il n'y a donc pas vraiment de différence de nature entre la négation dite totale et la négation dite partielle.

5. Négation de constituant et négation de phrase: Si la prétendue négation partielle et la prétendue négation totale sont en fait toutes les deux des négations de phrase, faut-il en conclure que toute phrase qui contient une négation est une phrase négative? Non, car il existe des négations qui semblent ne pas rendre négative la phrase. Ce sont les négations que Edward Klima a appelées "négation sans proposition" (cf. notamment Klima, 1964, 303: "*not* without sentence negation") ou plus précisément "négation de constituant" (cf. notamment Klima, 1964, 307: "the *not* of constituent negation") et qu'il a opposées justement aux "négations de phrase" (cf. notamment Klima, 1964, 307: "the *not* of sentence negation"). On illustrera ce genre d'emploi de la négation par, entre autres, certains des exemples de Klima lui-même:

He found something interesting there *not long ago*. «Il a trouvé quelque chose d'intéressant ici il n'y a pas longtemps.»

He married a *not unattractive* girl. «Il a épousé une fille pas peu séduisante.»

Writers *not infrequently* reject suggestions. «Les écrivains rejettent pas rarement les suggestions.»

In not many years Christmas will fall on Sunday. «Dans pas beaucoup d'années Noël tombera un dimanche.»

Un jeune homme *pas bête, pas plus intelligent que les autres*, mais simplement plus gentil arrive. ("Le long métrage d'animation français: Le chaînon manquant, de...", in: www.afca.asso.fr/animag/papier/prince.htm)

Dans tous ces exemples on a affaire à des assertions positives dont un des constituants a un sens négatif. Ces assertions positives ont un sens très différent de celui des phrases négatives comme

Il n'a pas trouvé quelque chose d'intéressant ici il a longtemps.

Il n'a pas épousé une fille peu séduisante.

Dans beaucoup d'années Noël ne tombera pas un dimanche.

Un jeune homme bête, plus intelligent que les autres (!?) n'arrive pas.

La situation est la même quand la phrase contient un lexème verbal dont le signifié présente un trait sémantique négatif, comme *refuser* (cf. Culioli, 1990, 100), *nier*, *manquer*, *faillir* (cf. Culioli, 1999, 68) ou *douter*. Car dans des phrases comme

Israël/Une majorité *doute* que Sharon apportera la sécurité (Titre d'un article de Michele Gershberg, in: news.yahoo.com/020301/3/6gs2.html)

Les dieux *refusent* les vœux d'un roi devenu tyran, qui a voulu faire mourir une femme raisonnable pour épouser une extravagante. (Voltaire)

on n'a pas affaire à des négations mais à des assertions, ainsi du reste que le montre plutôt clairement la première phrase de l'article de Michele Gershberg, où le verbe *douter* est repris par l'expression positive *croire de moins en moins*:

JERUSALEM (Reuters) - Les Israéliens croient de moins en moins que leur Premier ministre, Ariel Sharon, est capable de leur apporter la sécurité qu'il leur avait promise lors de son élection il y a un peu plus d'un an.

Et si l'on assimile ces phrases à verbe sémantiquement négatif à des phrases négatives, sous prétexte que *douter* signifie «ne pas croire» et *refuser* «ne pas accepter», on confond tout simplement l'acte de langage d'affirmation (ou de négation) avec la signification d'affirmation (ou de négation), contrairement à l'observation si juste de la *Grammaire* de Port-Royal. Celle-ci estimait que le verbe marquait avant tout l'affirmation ou le jugement, mais elle le distinguait des "noms qui signifient aussi l'affirmation, comme *affirmans*, *affirmatio*, parce que [ces derniers] ne la signifient qu'en tant que par une réflexion d'esprit elle est devenue l'objet de notre pensée, et ainsi ne marquent pas que celui qui se sert de ces mots affirme, mais seulement qu'il conçoit une affirmation" (Arnaud & Lancelot, 1969, 66). Certes, pour reprendre un exemple d'Antoine Culioli, les deux phrases

Je n'accepte pas / je refuse d'aider Z (Culioli, 1990, 100)

ont, au point de vue logique, la même valeur de vérité; mais au point de vue linguistique, il s'agit de deux énoncés très différents, l'un est une négation, l'autre est une assertion.

6. Phrase négative? Parmi les phrases qui contiennent un morphème négatif, seules sont des phrases négatives

a) celles dont la négation est syntaxiquement un constituant du verbe, comme dans l'exemple suivant

Je ne puis pas jouer avec toi, dit le renard. Je ne suis pas apprivoisé. (Saint-Exupéry, *Le Petit Prince* XXI)

et la plupart des exemples cités jusqu'à présent. Mais la négation peut aussi se trouver dans le complément de verbe ou le circonstant. Alors le constituant nominal a par lui-même un sens négatif, ou bien c'est son déterminant qui marque la négation, comme dans

Malheureusement il ne passe jamais *personne* par ici. (Saint-Exupéry, *Le Petit Prince* XI)

Mais la mise sur pied de tels organismes ne sera facile *dans aucune région*. D'autant moins que la volonté de créer un mouvement provincial flotte encore dans l'air. "Une bonne histoire – Des regroupements aux fédés", in: www.coop-habitation.org/Chroniques/histoire9.asp)

les créanciers n'ont été contraints *par aucune violence* à donner les titres de toutes les créances dues par la maison Grandet de Paris. (d'après Balzac, *Eugénie Grandet*).

Et en français normé, ce lexème ou ce morphème négatif présente un signifiant discontinu dont le premier élément est un segment *ne* rattaché syntagmatiquement au verbe, ce qui peut être considéré comme un moyen morphologique d'indiquer que le morphème négatif, qui, syntaxiquement fait partie d'un des constituants immédiats du SV, porte indirectement sur tout le SV, puis de là sur toute la phrase.

b) Sont aussi des phrases négatives celles dont le sujet est par lui-même ou à cause de son déterminant de sens négatif, comme dans

et de tous les amants qu'elle avait eus, *aucun* n'avait pu seulement lui causer, dans ses oraisons, un moment de distraction. (Voltaire, *Zadig*)

Depuis ce temps, *aucune dame* ne se brûla en Arabie. On eut au seul Zadig l'obligation d'avoir détruit en un jour une coutume si cruelle, qui durait depuis tant de siècles. Il était donc le bienfaiteur de l'Arabie. (Voltaire, *Zadig*)

Aucune promesse faite sur cette terre ne fut plus pure: la candeur d'Eugénie avait momentanément sanctifié l'amour de Charles. (Balzac, *Eugénie Grandet*)

Edward Klima avait du reste fourni des exemples de semblables phrases négatives:

Not much shrapnel hit the soldier. «Pas beaucoup d'éclats d'obus n'atteignent le soldat.»

Nobody rejects suggestions, not even writers. «Personne ne refuse les conseils, pas même les écrivains.»

No one was pushed, and nobody was hit, either. «Personne n'était poussé, et personne n'était frappé, non plus.»

No rain fell and neither did any snow. «Aucune pluie ne tombe, ni aucune neige.»

phrases auxquelles il reconnaissait les propriétés grammaticales et morphologiques propres aux phrases négatives et qu'il expliquait donc par ce qu'il appelait une "incorporation dans les Quantifieurs" de "la particule préverbale *neg*", puisque pour lui une telle particule était une propriété définitoire de toute phrase anglaise négative (cf. Klima, 1964, 272).

On peut être surpris de voir ici que la négation contenue par ces phrases, qui a tout l'air d'être une négation de constituant, est néanmoins considérée comme rendant la phrase négative. Edward Klima. Pour le prouver, Edward Klima a signalé que ces phrases avaient les mêmes caractéristiques grammaticales que les autres phrases incontestablement négatives, notamment la coordination en *either* et les reprises interrogatives (*question-tags*) positives des phrases négatives (et non les reprises interrogatives négatives des phrases positives):

Not much rain fell, and not much snow fell *either*. (73a) «Pas beaucoup de pluie est tombé, et pas beaucoup de neige non plus»

Not much of the product was bought, *was it?* (73c) «Pas beaucoup de produit fut vendu, n'est-ce pas?»

A ces arguments incontournables, il ajoutait (cf. Klima, 1964, 271) le fait que dans les phrases passives correspondantes, la négation *not* s'applique au verbe et le *much* au complément d'agent, comme on le voit dans:

Not much shrapnel hit the soldier. (74a) «Pas beaucoup d'éclats d'obus ont atteint le soldat»

The soldier was not hit by much shrapnel. (74b) «Le soldat n'a pas été atteint par beaucoup d'éclats d'obus».

Et sémantiquement, on comprend fort bien qu'un prédicat appliqué à un sujet de contenu négatif constitue une phrase négative.

3) Sont également des phrases négatives celles dont le constituant disloqué à gauche est par lui-même ou à cause de son déterminant de sens négatif

Il lui donna son coeur: elle le méritait bien. *Jamais* la fleur de la jeunesse ne fut si brillante; *jamais* les charmes de la beauté ne furent si enchanteurs. (Voltaire, *Zadig*)

Dans aucune région française un tel processus de constitution collective ne peut être actuellement considéré comme majoritaire. ("Les Alternatifs – Actualités", in: www.alternatifs.org/tregion.html)

Dans aucune région du Pérou on n'a découvert de témoignages archéologiques de culture primitive. Il n'existe pas, sauf dans la région amazonienne, de restes de population qui aient vécu exclusivement de la chasse et de la pêche...". (Julio C. Tello (1880-1947), d'après daniel.duguay.free.fr/paracas.htm).

Dans la mesure où le constituant extraposé antéposé (ou disloqué à gauche) apporte le support informatif de l'énoncé, et en l'occurrence le cadre dans lequel l'énoncé est asserté, tout comme le sujet lorsque la phrase ne contient pas de constituant extraposé, on comprend qu'une phrase dont ce constituant extraposé est sémantiquement négatif soit une phrase négative.

4) Il existe enfin dans certaines langues un dernier type syntaxique de phrase négative; c'est celui où la négation est une expansion de toute la phrase et ressemble donc vraiment à la négation des logiciens. On aime à dire qu'en latin par exemple, la négation peut être soit à proximité du verbe soit en tête de phrase. Dans ce second cas elle est effectivement incidente à toute la phrase et est dite porter sur toute la phrase. Cette construction n'existant pas en français, on traduit la négation en tête de phrase par «Il n'est pas vrai que»:

non si Opimium defendisti, Carbo, idcirco te isti bonum ciuem putabunt (Cic., *de orat.* 2,170)
 «Ce n'est pas parce que tu as défendu Opimius, qu'eux pour cette raison te croiront, Carbo, un bon citoyen»

Cette position syntaxique de la négation est particulièrement nette, quand la négation en tête de phrase est suivie de deux propositions coordonnées comme dans

Non et natus est quis oriente Canicula, et is in mari morietur (Cic., *fat.* 15).

Car dans cette phrase l'auteur ne dit pas

«Quelqu'un n'est pas né au lever de la Canicule, et il mourra en mer»

traduction qui supprimerait le premier coordonnant et qui n'aurait guère de sens. Aussi le traducteur pourrait-il être tenté de remplacer les coordonnants par un pronom relatif et de comprendre quelque chose comme

«Quelqu'un qui n'est pas né au lever de la Canicule mourra en mer».

Mais ce serait un contre sens; car la phrase signifie en fait:

«Il n'est pas vrai que quelqu'un soit né au lever de la Canicule, et qu'il doive mourir en mer».

La négation ne porte pas en effet sur le premier verbe ou sur la première proposition, mais sur la conjonction des deux propositions. Il est nié que quelqu'un soit né au lever de la Canicule et qu'il meure en mer, ce que confirme l'auteur lui-même en disant que cette phrase négative a le même sens que la période conditionnelle:

Si quis natus est oriente Canicula, is in mari non morietur (Cic., *fat.* 15) «Si quelqu'un est né au lever de la Canicule, il ne mourra pas en mer» (A. Yon)..

7. Portée de la négation: Si on appelle portée de la négation l'ensemble des morphèmes qui est concerné par la négation — Claude Muller dit:

"le domaine de l'énoncé où se manifeste la négation, soit dans l'occurrence lexicale, soit dans l'interprétation des morphèmes" (Muller, 101)

et Henning Nølke

la "propriété structurale qu'ont certaines unités linguistiques comme les quantificateurs, certains adverbes et — la négation (!) [d'exercer] une certaine influence sur le fragment de la phrase dans laquelle elles figurent" (Nølke, 1993, 243)

ou encore

"C'est le domaine de la phrase où l'UPS [c'est-à-dire les Unités Porteuses de Scope que sont les quantificateurs, certains adverbes et la négation] exerce une influence sur l'occurrence de la signification des morphèmes et des syntagmes" (Nølke, 1993, 243) —,

on voit que la portée de la négation, sauf pour la négation de constituant, est plus grande que la construction dont la négation est un constituant immédiat. On pourrait dire que la portée de la négation est différente de son incidence, si on entend par "incidence de la négation" (cf. Hagège, 1982, 84; Forest, 1992, 36) le fait, pour la négation, de se combiner syntaxiquement avec un autre constituant selon une relation qui, suivant les cas, peut être endocentrique ou exocentrique. La portée de la négation est alors en effet la phrase à laquelle appartient la

construction dont la négation est un constituant immédiat, même, avons-nous vu, lorsqu'on a parlé improprement de "portée partielle" de la négation.

Il faut toutefois préciser que lorsque la phrase a une certaine complexité, la portée de la négation n'est pas toute la phrase, mais seulement la première proposition dont la construction négative est un constituant. Ainsi, lorsque la négation se trouve dans une proposition subordonnée, comme dans ces exemples de Voltaire:

Mélinade, aussi aise qu'étonnée, regretta que *la métamorphose de Mesrour n'eût pas commencé plus tôt.*

C'était un petit homme bourru et chagrin, *qui ne manquait pas d'esprit*, mais qui était pincé dans la conversation, ricaneur, et assez mauvais plaisant; jaloux d'ailleurs comme un Vénitien, et qui pour rien au monde ne se serait accommodé d'être l'ami des galants de sa femme.

Micromégas lui répartit: "*Si vous n'étiez pas philosophe*, je craindrais de vous affliger en vous apprenant que notre vie est sept cents fois plus longue que la vôtre;

Je vais raconter ingénument comme la chose se passa, sans y rien mettre du mien, *ce qui n'est pas un petit effort pour un historien.*

la portée de la négation est cette proposition subordonnée, et non pas toute la phrase en question.

De même, lorsqu'une phrase contient des extrapositions antéposées ou postposées comme

En tout cas, il n'est pas chez moi (d'après Attal, 1992, 106)

Malheureusement, les Français ne sont pas la France (le Général de Gaulle à Jacques Vendroux, au lendemain de la victoire du "non" au référendum du 27 avril 1969)

Malheureusement, vous n'avez pas voulu entendre cette demande. ([www.senat.fr: cra/s19990629/cahier04.pdf](http://www.senat.fr/cra/s19990629/cahier04.pdf))

la portée de la négation est seulement la proposition dont les extrapositions sont des expansions. Il en est de même, lorsque la phrase contient des interpositions ou incisives, qui font partie d'une construction sans en être un des constituants immédiats canoniques:

Il y a même un certain nombre d'adverbes qui sans être des interpositions sont en dehors de la portée de la négation

Il n'y a malheureusement pas de remède de bonne femme contre les mauvaises. (Jules Renard, *Journal*)

Il n'y a franchement pas de remède de bonne femme contre les mauvaises.

Beverly n'a curieusement pas rédigé son projet (d'après Larrivée, 2001, 41).

Du point de vue de la portée, on peut donc dire qu'il y a deux sortes de négations: la négation de constituant, et la négation de phrase ou de proposition suivant que la phrase concernée ne contient pas ou contient un constituant phrasoïde. Quand en effet la phrase négative ne contient pas de constituant phrasoïde, c'est une négation de phrase; quand elle contient un ou plusieurs constituants phrasoïdes, ce peut être une négation de la phrase ou une

négation d'une proposition de la phrase, suivant que sa portée est toute la phrase ou seulement une de ses propositions.

8. Le foyer de la négation: Mais tous les constituants qui relèvent de la portée de la négation n'ont pas la même importance ni le même rôle. Il en est un qui joue un rôle central dans la signification ou l'interprétation de la phrase négative que l'on pourrait appeler, à la suite de Henning Nølke, puis de Pierre Larrivée, le foyer de la négation.

"On s'accorde habituellement à dire que le foyer est un segment de l'énoncé qui véhicule une parcelle d'information marquée comme essentielle. <...> Pour moi, précise Henning Nølke, le foyer est le résultat de l'acte de focalisation, qui est un acte qui s'effectue lors de l'acte de l'énonciation. <... Il> est présenté comme résultant d'un choix fait entre des éléments d'un paradigme <que> l'interprète doit rétablir. <... Ce> choix paradigmatique a été effectué dans un certain but <...> l'interprète doit comprendre cette visée" (Nølke, 1993, 245-246).

Ainsi à propos de l'exemple de Christina Heldner,

Je n'ai pas cité le nom de Robert Hersant à la légère

Pierre Larrivée écrit que "la négation focalise sur le complément à *la légère*, la phrase impliquant que le locuteur a cité quelqu'un d'une façon autre que légère" (Larrivée, 2001, 69). Ce constituant de la portée de la négation est donc ce qu'il appelle "le foyer de la négation" (Larrivée, 2001, 68). De façon plus explicite encore, Rachel Spiess dit à propos de cette même phrase:

"L'énoncé est bien négatif, pas partiellement, mais totalement. Par contre, on remarque que l'élément à *la légère* entretient une relation particulière avec la négation que l'on peut expliquer à l'aide du concept de foyer. En effet, si on distingue la portée du foyer, on dira que la portée de la négation [dans cet exemple] est la proposition entière mais que son foyer est à *la légère*" (Spiess, 2002, 231).

Elle précise que la portée et le foyer sont très précisément ce que Henning Nølke a d'abord appelé le champ et le noyau d'une unité porteuse de champ, en proposant la définition de forme mathématique suivante:

"On parlera du *champ* (anglais *scope*) d'une unité X et on dira que la proposition p est dans le *champ de X* s'il existe un terme k dans p associé (lié) à X de telle sorte que Xk détermine les conditions de vérité de p. k sera appelé *noyau*. X sera appelé *unité porteuse de champ*. On écrira Xk(p) pour indiquer que p où apparaît k a une valeur de vérité si et seulement si k est associé (lié) à X" (Nølke, 1980, 16).

Si, explique Rachel Spiess, on applique cette définition à l'exemple [de Christina Heldner], on dira que X est la négation *ne...pas*, le foyer ou noyau est à *la légère* et cet ensemble Xk détermine les conditions de vérité de la proposition «j'ai cité le nom de Robert Hersant» (Spiess, 2002, 233).

Le foyer de la négation est donc le constituant de la portée de la négation dont la contribution au sens de la phrase fonde la signification négative de cette dernière. C'est le constituant dont la signification en se combinant avec la signification des autres constituants

de la phrase produit une signification qui n'est pas conforme à la vérité et qui n'est assertable que combinée avec un morphème inversant cette valeur de vérité. Ce foyer est souvent le constituant qui apporte l'élément informatif central et le plus important de l'énoncé. C'est souvent le constituant le plus rhématique, dirait Firbas, de l'énoncé, c'est-à-dire le constituant le plus important au point de vue rhématique du rhème de l'énoncé. Tel est le cas quand le SV de la phrase est un verbe intransitif, le noyau informatif étant alors ce verbe lui-même, quand le SV est un verbe transitif, l'élément le plus informatif étant normalement le complément de verbe, ou quand le SV est endocentrique (comme dans l'exemple de Christina Heldner), le circonstant étant alors l'élément le plus informatif. Mais le foyer de la négation peut ne pas appartenir au rhème de l'énoncé. C'est le cas par exemple lorsque c'est le SN sujet ou le constituant extraposé qui sont négatifs; car le foyer est alors le constituant qui se combine avec la négation, lequel fait alors partie du thème (ou support informatif). C'est aussi le cas quand le SN sujet contient le quantificateur *tous*, comme dans

Tous les hommes ne sont pas intelligents

Tous les chanoines n'aiment pas Héloïse

où c'est ce quantificateur qui est le foyer de la négation. Quand on ne distinguait pas, comme nous l'avons fait, le foyer de la négation de sa portée, on disait, comme l'a écrit Georges Van Hout, que "la négation (nucléaire) porte ici sur le quantificateur *tous*" (Van Hout, 3, 170), lequel, ajoutait Van Hout, "est du reste mobile dans l'énoncé:

Les chanoines n'aiment pas tous Héloïse

Mais il interprétait cette phrase comme signifiant que l'ensemble A des chanoines n'est pas inclus dans l'ensemble B de ceux qui aiment Héloïse, sans envisager que cette phrase négative puisse également et même surtout signifier que certains chanoines aiment Héloïse. Quoiqu'il en soit, il nous semble donc préférable, contrairement à ce que fait maintenant Henning Nølke, de ne pas remplacer le mot foyer par le terme, dit-il, plus répandu même en France, de focus, dans la mesure où ce terme a, depuis son introduction par Noam Chomsky, surtout un sens informatif, même si tous les linguistes ne le définissent pas forcément de la même façon. On pourrait dire que le focus est un type particulier de foyer : c'est le foyer informatif de l'énoncé.

Pour terminer, disons que le foyer de la négation peut souvent être mis syntaxiquement en évidence par le clivage ; car le foyer de la négation peut être aussi le foyer d'un clivage négatif. Ainsi à

Je n'ai pas cité le nom de Robert Hersant à la légère
correspond la phrase clivée négative

Ce n'est pas à la légère que j'ai cité le nom de Robert Hersant.

De même, les phrases

Pierre n'aime pas Marie, il aime Sidonie

Pierre n'aime pas Marie, Hubert aime Marie

correspondent aux phrases clivées

Ce n'est pas Marie que Pierre aime, mais Sidonie

Ce n'est pas Pierre qui aime Marie, mais Hubert aime

Ce n'est que lorsque le foyer de la négation est le verbe lui-même qu'il ne peut pas être également le foyer d'un clivage. Ainsi aux phrases négatives

Pierre n'aime pas Marie, il l'idolâtre

Pierre n'aime pas Marie, il l'a aimée

correspondent les phrases

Ce n'est pas que Pierre aime Marie, il l'idolâtre

Ce n'est pas que Pierre aime Marie, il l'a aimée.

qui ne sont pas des phrases clivées. Lorsque le foyer de la négation est un verbe intransitif comme dans

Pierre ne danse pas

ce foyer n'est bien sûr pas clivable. Il y a cependant au moins un autre constituant que le verbe personnel de la phrase négative qui ne peut pas être clivé, c'est le morphème *tous*, quand, en dehors de tout SN, il se trouve dans le SV d'une phrase négative. Le clivage négatif est en effet possible pour la phrase

Tous les hommes ne sont pas intelligents

mais non pour la phrase

Les hommes ne sont pas tous intelligents.

Christian TOURATIER

Université de Provence

Arnauld, & Lancelot, 1969, *Grammaire générale et raisonnée*, 1^{ère} éd.: 1669, Paris, Republications Paulet, 157p.

Attal, Pierre, 1992, "A Natural History of Negation, Laurence Horn, Chicago University Press, 1989: commentaire critique", in: *Langue française*, 94, 103-122.

Ducrot, 1973, *La preuve et le dire, Langage et logique*, Paris, Mame, 290p.

Forest, Robert, 1992, "L'interprétation des énoncés négatifs", in: *Langue française*, 94, 35-47.

Gabbay, Don M. et Moravcsik, Julius, 1978, "Negation and Denial", (in: F. Günthner, C. Rohrer, *Studies in formal Semantics*, North-Holland, 251-265)

Hagège, Claude, 1982, *La structure des langues*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je? n° 2006, 128p.

Heldner, Christina, 1981, *La portée de la négation, Un examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans des énoncés authentiques*, Stockholm, thèse présentée à l'Institut d'Etudes Romanes, 187p.

Jackendoff, Ray S., 1969, "An interpretative theory of negation", in: *Foundations of language*, 5, 218-241.

Larrivée, Pierre, 2001, *L'interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*, Bruxelles, Duculot, 213p.

Muller, Claude, 1991, *La négation en français*, Genève, Droz, 470p.

Nølke, Henning, "Le *champ* comme notion linguistique et son utilisation illustrée par un examen de *ne...que*", in *Revue Romane* 15, 14-36.

— , 1993, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé, 303p.

— , 2001, *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé, 323p.

Spiess, Rachel, 2002, *La phrase clivée en it- en anglais contemporain*, thèse de l'Université de Provence, 526p.

Van Hout, Georges, 1974, *Franc Math, Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne*, t. 3: *La proposition*, Paris, Didier, 402p.

La négation (essai de définition et portée)

RÉSUMÉ. — On essaiera de définir la phrase négative en partant des notions de négation en tant que morphème inverseur et de négation en tant qu'opérateur logique, et en passant par les oppositions que les linguistes ont pu faire entre négation polémique et négation descriptive, négation de phrase et négation de SV, négation totale et négation partielle, et négation de phrase et négation de constituant.

Et on montrera que pour analyser la signification de la phrase négative, il convient de distinguer d'une part la portée de la négation (notion syntaxico-sémantique) de son incidence (notion purement syntaxique), et d'autre part le foyer de la négation de sa portée, le foyer étant l'élément central de la portée dont la contribution au sens de la phrase fonde la signification négative de cette dernière et par conséquent sa valeur de vérité contraire à celle qu'aurait le contenu sémantique de cette même phrase dépourvue de la négation.